

## **Compte-rendu de l'atelier n° 2** **« Quel projet pour quel apprentissage ? »**

Animateur : Farid Gammar (Coordination européenne pour l'enseignement qualifiant, chargé de mission)

Témoins : l'Institut Saint-Louis (Bruxelles) avec le projet « Travail de fin d'études » et l'Institut Notre-Dame de Lourdes (Bruxelles) avec le projet « Une médiathèque en projets ».

### **1. Introduction par l'animateur**

« Nous sommes tous intéressés par l'innovation dans l'éducation d'où ce forum organisé aujourd'hui. Ce forum veut diffuser à travers internet,...de nouvelles idées et pratiques. Les faire circuler. »

« Dans cet atelier, nous allons parler de projet. Un projet doit mûrir et être lié aux individus (ne doit pas être donné en kit, tout fait). Deux projets vont être présentés. »

Monsieur Gammar évoque la programmation de l'atelier et se présente (administrateur de ScholaUlb. Ancien directeur d'un établissement du réseau libre catholique)

### **2. Présentation des projets**

- **Institut Notre-Dame de Lourdes, projet « Une médiathèque en projet »**

Deux intervenants vont présenter le projet de l'Institut Notre-Dame de Lourdes.

Projet : Réaliser des ateliers d'animation dans une médiathèque. Le projet mûrit depuis trois ans et l'idée est apparue, il y a dix ans.

L'intervenant principal (Jean-Loup Chevalier) travaillait avant à *Contact J* (ASBL spécialisée dans le tourisme social et les échanges de jeunes). Cet ASBL a commencé à proposer des ateliers d'animation dans les écoles. Aujourd'hui, l'intervenant travaille à la gestion du conseil des jeunes.

Geoffroy (deuxième intervenant) explique que la médiathèque a été rénovée. Et étant donné qu'ils estiment l'éducation non-formelle très importante, ils ont débuté des ateliers dans cette médiathèque. Des ateliers sur la communication inter-culturelle, sur la citoyenneté, l'éducation aux médias, l'Afrique et la collaboration Nord-Sud,... D'autres ateliers sont créés selon la demande et les propositions des enseignants. C'est non-exhaustif et c'est d'ailleurs pour ça que ça fonctionne très bien.

Ces ateliers permettent d'aborder des sujets adjacents aux cours et donc pas appliqués directement dans ces cours. Dans ces petites animations, les élèves sont en action face à une thématique, un personnage,...On les met en scène. Ils peuvent s'interroger, interrompre,...C'est interactif. En classe,

ils réalisent une conclusion plus formelle de ce qu'ils ont retiré de l'atelier et font des liens avec le cours.

A travers ces animations, on travaille aussi les situations relationnelles pour, par exemple, voir les dynamiques de groupe. Les deux intervenants ne font plus que ça, maintenant ! Car les professeurs ont vu que ces ateliers sur le relationnel avaient beaucoup de sens et apportaient énormément de positif. Dernièrement, une classe a fait appel à Jean-Loup et Geoffroy pour travailler le relationnel avant de partir en classe verte.

Les paramètres jouent pour des conditions d'enseignement plus facile. En effet, l'élève comprend mieux à travers le jeu. Les élèves sont enthousiastes car « ça change », ils apprennent en s'amusant.

Néanmoins, certains professeurs éprouvent des difficultés à sortir du cadre d'enseignement classique.

Tous les retours sont positifs. Ceux qui y ont goûté, reviennent. Au lieu d'avoir un savoir théorique sur les conflits culturels, les enfants ont un savoir qui est de l'ordre du vécu. De fait, c'est plus vite compris par les élèves et la théorisation est plus simple.

Par exemple : les bagarres enregistrées sur gsm et diffusées ensuite sur internet.

Les deux intervenants mettent en scène les enfants dans une situation quelconque et un élève (qui est dans le coup) filme ses petits camarades sans que ceux-ci ne s'en rendent compte. Ensuite, on fait croire aux élèves que ces vidéos ont été diffusées sur le net. D'où s'en suit un débat sur le respect de la vie privée. (Il faut désarmer certaines situations à l'avance).

*Question : Pourquoi la médiathèque ?* Parce que l'espace de la médiathèque le permet. Ça sort de la classe, ça permet un autre cadre/contexte. A la médiathèque, il existe d'ailleurs un espace « cocoon » (lectures, DVD, musique,...). Ça pousse les élèves à revenir. La médiathèque est ouverte jusque 16h00 donc lorsqu'ils finissent les cours à 14h40, ils ont encore du temps devant eux pour venir profiter de la médiathèque.

*L'organisation ?* Pour les ateliers, nous sommes deux animateurs pour une école qui comporte 500 élèves. Nous sommes en mi-horaires. On assure aussi l'aide aux étudiants et les choses plus pratiques de la médiathèque (location, agenda...). Également, la coordination pédagogique et les ateliers informels.

Geoffroy, par exemple, est enseignant à mi-temps et le reste du temps à la médiathèque, animateur et au conseil de la jeunesse.

D'autres associations peuvent venir réaliser des animations comme l'AJEC qui est venue faire des ateliers sur la peur de l'autre.

Tous les ateliers ne sont pas de la mise en situation. Il existe du « passif » mais au premier sens du terme (jeux de société...).

On utilise beaucoup l'outil audiovisuel, des jeux de société (sur la sécurité sociale notamment). Parfois, des gens viennent de l'extérieur (artistes et autres).

- **Institut Saint-Louis (Bruxelles), projet « Travail de fin d'études »**

Projet présenté par Olivier, enseignant et préfet du troisième degré, et Laurent, enseignant.

L'institut Saint-Louis est une vieille école du centre de Bruxelles de l'enseignement général.

Ils réalisent que depuis dix ans, ils ont affaire à un public plus fragile, plus multiculturel. Ils ont eu envie de préparer leurs élèves à l'enseignement supérieur. Un choix d'études approprié est difficile pour les élèves. Mais c'est un débat qui dépasse le cadre de l'école (Communauté française, universités...). Il y a cinq ans, les étudiants au terme de leur scolarité n'étaient pas prêts pour la BA1.

La première année où ils ont mis ensemble le TFE, 15% des élèves ont participé au projet. Ils ont laissé une grande marche de manœuvre. Ils étaient à moitié satisfaits de cette première expérience. Peu d'étudiants lancés dans le projet. Ça renforçait les aprioris sur leur futur métier (le TFE a pour but de leur faire découvrir leur futur métier).

L'année suivante : vu le cloisonnement dans chacune des disciplines, les professeurs devaient proposer un contexte différent. TFE devient obligatoire (travail en orientation). Ça devient un travail interdisciplinaire avec une défense orale. Évaluation de ce deuxième année : il y a une évidente amélioration.

Troisième tentative : nouveau TFE. Les objectifs sont définis, la structure et la forme sont cadrés. Tout est repris dans un « petit livre saumon » (surnom donné par les élèves). Il existe dorénavant une coordination directe entre les enseignants. Ce TFE permet à l'élève d'appréhender le domaine dans lequel il veut travailler et de l'affronter à la réalité. De plus, ça permet à l'élève de poser une démarche scientifique. Mise en pratique : nécessité pour l'élève d'une bibliographie composée d'ouvrages écrits dans une langue étrangère enseignée dans l'école.

En outre, il existe un stage de deux jours dans le contexte professionnel étudié. Les élèves sont encadrés par un promoteur (enseignants en majorité mais parfois, l'équipe éducative comme les membres de la direction, secrétaires, éducateurs,...peuvent être promoteurs).

Le TFE se réalise sous forme écrite. Une défense orale est organisée en présence d'un jury extérieur. La défense est publique. Trois personnes composent ce jury. Les élèves de cinquième secondaire réfléchissent à un sujet fin de l'année et réalisent un travail de préparation pendant les grandes vacances.

Résultats ? Les anciens estiment que ce TFE leur a permis d'avoir de meilleures représentations de leur futur métier.

A noter que le TFE est évalué comme un cours de deux heures/semaine. Ils se sont rendu compte que certaines exigences ne correspondaient pas aux capacités des élèves.

*Intervention : La plupart des élèves de rhéto sont mal préparés à ce type de travail. Il faut tout leur réexpliquer. Qu'est-ce qu'une source ? Comment réaliser une bibliographie ? Comment comparer les sources et où les trouver ? C'est donc extrêmement difficile pour eux. De plus, certains professeurs leur donne comme consigne telle méthode et d'autres leur conseille l'inverse. Il faut donc une bonne coordination entre les profs sur la méthode.*

C'est pour cela que les professeurs tentent d'enseigner tous les outils nécessaires à ce genre de travail avant la rhéto. De plus, les étudiants possèdent un document commun sur la méthode (le fameux « petit livre saumon »).

### 3. Débat

Le TFE a suscité débat au sein du corps professoral. Certains estimant que chaque élève n'est pas préparé de la même manière et qu'il existe donc une injustice. D'où l'intérêt d'intégrer certaines compétences nécessaires aux études supérieures.

*Question : Quid des élèves qui ne savent pas ce qu'ils veulent faire comme métier par la suite ?*

Alors, ils peuvent travailler sur n'importe quel sujet qui les intéressent et se confronter avec la thématique, c'est ça qui est important. Poser une démarche scientifique. Ils peuvent même réaliser une étude comparative.

*Y a-t-il une corrélation avec les choix d'études ?* On ne peut pas dire, il faudrait faire des sondages/enquêtes. Néanmoins, ce TFE sert à donner un autre son de cloche à l'élève sur ce qu'il veut faire plus tard. Le rôle de l'école est d'amener les étudiants à la raison, à la science. Donner une autre vision que les médias habituels et que leurs familles.

Certains élèves hésitent sur la filière à suivre (haute école ou université). Le TFE peut amener un changement d'avis ou une décision.

*Peut-on être enseignant et animateur en même temps ? (retour au projet numéro 1)*

Oui car il y a une cohérence entre les deux rôles. Et si des problèmes surviennent, il existe une médiatrice dans la classe.

*Comment convaincre les profs ? Car ceux-ci vous rétorquent sûrement que c'est une perte de temps et qu'ils ne veulent pas perdre deux heures pour ça...*

Il existe effectivement certains profs qu'on ne voit jamais, qui ne veulent pas de nos services. Et à l'inverse, certains profs sont assidus car contrairement à ce qu'on pourrait croire, ils gagnent du temps. Par exemple, lorsqu'en début d'année, on réalise des animations qui permettent une mise en relation des élèves, une collaboration,...A la fin, la classe en question réalise des résultats triplement meilleurs que les résultats des autres classes.

*Est-ce que ces ateliers rentrent dans le projet d'établissement ?*

Oui, dans la mesure où ils correspondent à ce qui est demandé dans le décret mission. « Le savoir être » qui est la première phrase de ce décret. Néanmoins, il est vrai qu'on peut nuancer en estimant que c'est un outil et non pas un projet.

Mais on ne peut pas obliger les professeurs à y participer. On peut les inciter. Ça demande du temps et de la motivation.

*Enseignante intervient : Comme vous le dites, c'est un outil et de fait, vous êtes aussi considérés comme des outils ! On vous invite quand on a besoin. Vous n'êtes pas le collègue qui intervient dans l'éducation.*

Peut-être. Le concept d'éducation informelle, c'est sur base du volontariat et du bouche à oreille. On constate qu'il y a de plus en plus de demandes. Ça aide vraiment le professeur.

*Intervenant : J'aimerais mettre en avant l'idée du sens dans ces deux projets. Qui me semblent-ils pour être pertinents doivent absolument intégrer le projet d'établissement. Celui-ci doit permettre à tous les enfants de réussir ! Cette idée n'existe pas en Belgique. Nous pouvons tous réussir.*

Il est évident que dans ce projet (numéro 1), on veut privilégier l'apprentissage pour tous. De réussir autrement.

*N'ayons pas peur d'être jugés. On ne peut pas intégrer tous projets. Le projet d'établissement doit être un tronc commun pour tous les profs et il faut se poser la question de savoir si ce genre de projet peut intégrer ce tronc commun qu'est le projet d'établissement. L'école est un projet de formation, les élèves doivent devenir des êtres humains...Donc, oui, il y a des enjeux relationnels mais il y a surtout des enjeux de compétences. Certes, il faut rendre l'apprentissage plus souple mais il ne faut pas oublier les sanctions et la formalisation.*

Nous formalisons de manière non-formelle. Il serait bien d'évaluer d'ici 5 ou 10 ans ce qu'apporte ce projet et l'intégrer, selon ces résultats, dans le projet d'établissement. A l'heure actuelle, le projet n'est âgé que de deux années.

*Tout le monde ne peut pas faire de la même manière. Il existe différentes attitudes (l'élève passif, actif, distrait,...). Pour convaincre les professeurs, il faudrait les mettre dedans. Réaliser avec eux le même atelier qu'avec les élèves.*

*Enseignante intervient : Je trouve que cette idée d'activités non-formelles peuvent être réalisées par les professeurs eux-mêmes dans leur classe. Il suffit de leur apprendre. Ils ne sont pas plus bêtes que d'autres et peuvent être de bons animateurs.*

*Troisième intervention : « Comment faire passer l'idée d'informel ? Comment convaincre de la pertinence ? ».*

Le bouche à oreille. Au départ, on a juste tenté de mettre en place un projet. On n'avait pas comme objectif de convaincre. On a proposé juste. Il faudrait demander aux professeurs ce que ça a amené dans leurs classes. De plus, il faut ouvrir des horizons plus larges aux publics plus défavorisés. Permettre toutes les activités et tous les possibles, c'est important. Et puis, c'est soutenu par le pouvoir organisateur.

*Est-ce qu'il y en a que ça dérange ? Non, il n'y a pas eu de retour négatif. Par exemple, lorsque la médiatrice est arrivée à l'école, il y avait beaucoup d'inquiétude. On s'est apprivoisé, appris à se connaître. Aujourd'hui, on se demande ce qu'on ferait sans elle. C'est la même chose pour les animateurs d'activités non-formelles. Ils peuvent débloquer une situation.*

Saint-Louis : Tous les enseignants ne participent pas au TFE. Un prof sur trois accepte. Mais on peut parler d'un projet d'établissement. C'est un projet révélateur des approfondissements dans les différentes matières. Néanmoins, il y a eu une opposition des professeurs via les syndicats. Ils se plaignaient d'une surcharge de travail. Ce qui est faux puisque s'occuper du TFE d'un élève, être promoteur, c'est du bénévolat.

Les élèves sollicitent leurs promoteurs. Certains professeurs ne sont pas sollicités tout simplement.

*Public cible des animateurs d'ateliers?* Les ateliers sont réalisés, en effet, pour un public cible. Mais plusieurs thématiques sont utilisées pour différentes classes. On s'est rendu compte que chez les plus petits, on travaille en majorité le relationnel et chez les plus grands, ce sont des ateliers pédagogiques.

*Votre travail est-il visible par les enseignants ?* Oui, ils sont présents et les ateliers sont préparés avec eux.

#### **4. Recommandations**

1. Établir un lien entre le projet et le projet d'établissement
2. Il faut un soutien de la direction
3. Aspect pécuniaire. Le projet doit être cohérent et impliquer tous les acteurs. D'où le soutien de la direction.
4. Projet numéro 1 : Ce sont des ateliers d'éducation non-formelle (différent d'informelle). L'informel, c'est dans la rue, avec les amis... Le non-formel engendre un encadrement comme dans le formel, la seule distinction est qu'il n'y a pas de notes, de sanctions. On ne formalise pas les acquis.  
Il faut une évaluation au bout d'un certain temps du projet
5. Pas de sanctions auprès des élèves